Italie : retrait de la croix du cimetière pour “ne pas troubler les fidèles d’autres religions” ?

25/09/2014 à 23h07



Crotone (Italie) : Au moment de remplacer la grille du cimetière, un conseiller de l’opposition Fabrice Meo, dénonce que la Croix du centre de la grille a disparu. Concrètement, pour “ne pas troubler la sensibilité des islamistes et des représentants des religions non chrétiennes.”

La décision de l’administration explique Fabrice Meo, “serait la conséquence préméditée d’un choix de “laïcité” comme un moyen d’explication- affirme le conseiller (…) nous verrons si dans les prochains jours le maire (Peppino Wallon) se fera le porte-parole d’une position aussi poussée”.

En parlant avec **Le Quotidien de la Calabre,** Meo rappelle une décision du Conseil d’État selon laquelle “il faut considérer que la Constitution Républicaine, en assurant les mêmes libertés à tous les cultes religieux ne prescrit pas l’exposition dans les bureaux publics d’un symbole, comme le Crucifix, car faisant partie du patrimoine historique.”

Source